



PREAVIS DE GREVE ILLIMITE

Ensemble contre le saccage de nos retraites

Le projet de loi sur la réforme des retraites a été présenté ce 10 janvier en Conseil des Ministres et il tient toutes ses promesses. Sans attendre les détails, les propositions envisagées engendreront inévitablement la baisse du niveau des pensions.

Sous couvert de contreparties comme le relèvement du montant minimum des pensions, cette réforme 2023 est en fait encore plus dure que celle avortée de 2020. Si elle était appliquée, elle serait plus rapidement défavorable aux salariés et accélérerait la baisse des pensions. Le Conseil d'Orientation des Retraites estime que le pouvoir d'achat des retraités pourrait à terme baisser de 20% par rapport à celui des actifs.

La « garantie » d'un minimum de pension à 1 200 € n'est qu'un leurre, car elle ne serait effective que pour les carrières complètes.

Les syndicats CGT, CFDT et FO défendent un droit à une retraite pour tous les salarié-es à un âge décent et avec les moyens de vivre dignement et revendiquent :

- Le retrait total de la réforme Macron-Borne
- Le retour à un départ sans décote à un âge décent
- Un minimum de pension au niveau du SMIC pour une carrière complète
- Indexer les pensions sur l'évolution des salaires et sur celle des prix
- Une politique volontariste d'égalité salariale femmes-hommes, améliorant la retraite des femmes et abondant les ressources des régimes
- La prise en compte des années d'études
- L'augmentation immédiate des salaires de 10 % et le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat cumulée depuis 2015.
- L'application intégrale du régime de retraite au territoire de Mayotte

Comment cela est-il possible ? En allant chercher de nouveaux financements car il manquerait environ 15Md€ par an d'ici 2030 selon le gouvernement. Quelques solutions :

- Fin des exonérations de cotisations aux employeurs (159Md€ par an)
- Taxation des profits mirobolants des entreprises du CAC 40 (80 milliards d'€ en 2022)
- Hausse du taux de cotisation (2€ par salarié et 4€ par l'employeur chaque mois réglerait le problème)
- Égalité professionnelle femmes-hommes (ce qui augmenterait mécaniquement les cotisations retraites)

Pour satisfaire ces revendications, les syndicats CGT, CFDT et FO appellent tous les salariés de France Télévisions à cesser le travail le 19 janvier 2023 à partir de 00h pour une durée illimitée et à rejoindre les manifestations organisées dans tout le pays.

Paris, le 11 janvier 2023

Pour la CGT,
Pierre Mouchel, DSC

Pour FO,
Bertrand CHAPEAU DSC

Pour la CFDT,

Nancy Gressier
DSC

Pour la Direction
Reçu le 11 Janvier 2023

Avec les Réserves d'usage